

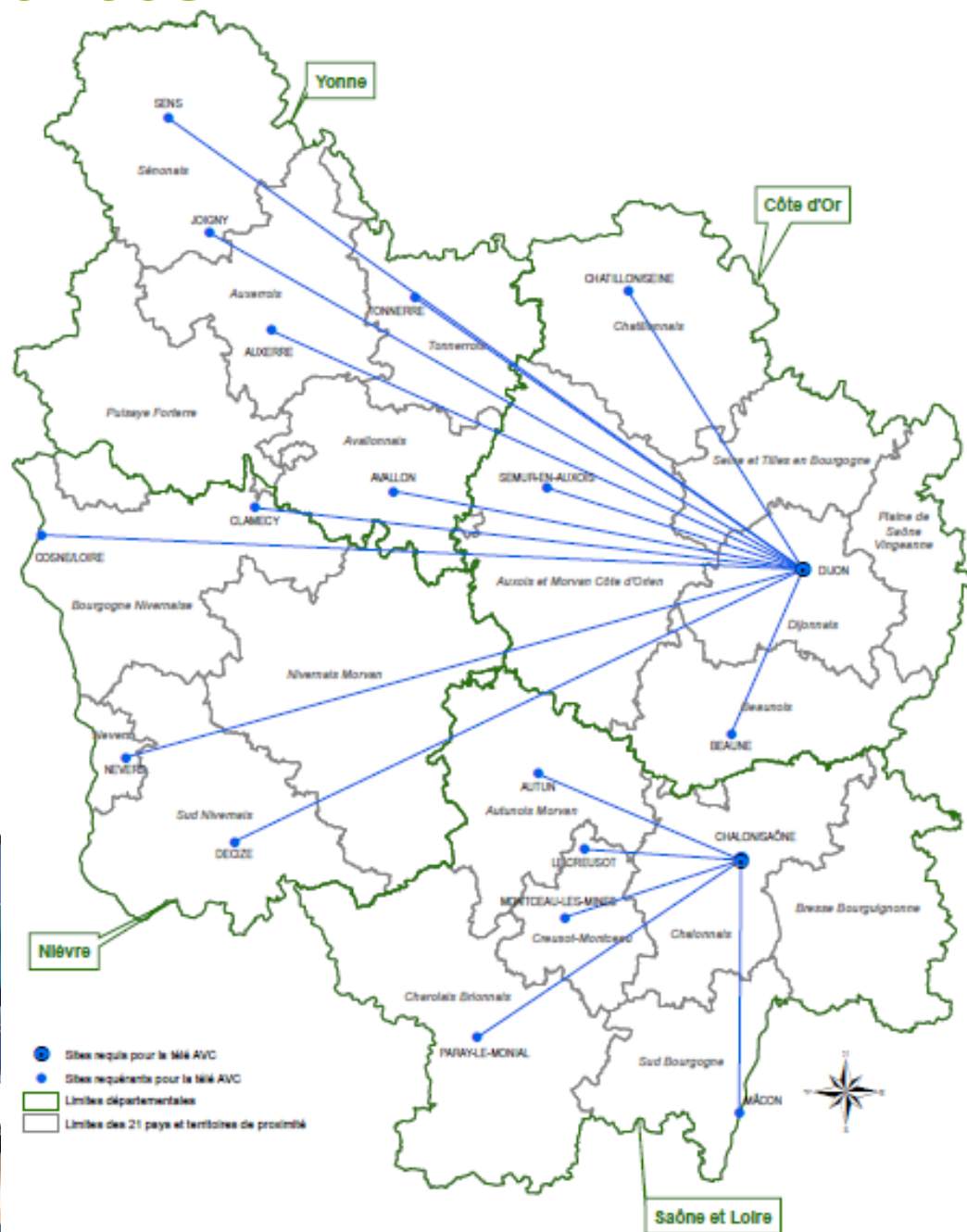


Rôle de l'ARS Bourgogne dans le projet télé AVC

Jeudi 9 Avril 2015

PRT : Axe TLM1 : Urgences

Les sites de télémédecine : Télé AVC



Contexte

Région grande comme la Belgique :

✓ 2 UNV

✓ 19 sites d'urgences avec une population fragile et inégalement répartie

Un temps d'accès à une expertise neurologique d'une heure sans télé-médecine et de 18 minutes avec télé-médecine

Historique

Dès 2004, le CHU de Dijon avec le Pr Giroud et les établissements de santé bourguignons travaillent à un réseau permettant de transférer de l'imagerie médicale et de rendre des avis.

Dans son PRT fin 2011, l'ARS cible la prise en charge de l'AVC par télé-médecine comme priorité principale et va accompagner à la fois méthodologiquement et financièrement le déploiement de la prise en charge des AVC ischémiques : Télé AVC

Accompagnement méthodologique

- ✓ Candidature à l'AAP national sur les 3 priorités de la télémédecine en 2012
- ✓ Pilotage du projet : Définition des besoins, du logiciel, mise en place de Comité de pilotage, Suivi des déploiements...
- ✓ Rédaction des conventions et définition du modèle économique
- ✓ Choix et déploiement d'une plateforme de Télémédecine générique intégrant la prise en charge des AVC confiés au GCS e-santé Bourgogne
- ✓ Déploiement et formations techniques assurés par le GCS

Accompagnement financier

- ✓ Financement du poste de PH du pilote régional du projet Télé AVC
- ✓ Financement de la plateforme régionale de Télémédecine
- ✓ Financement des équipements, des formations
- ✓ Financement de l'évaluation médico économique du projet par l'université de Bourgogne
- ✓ Financement des actions de communication du réseau

Futur

- ✓ Ouverture du projet télé AVC sur des télé expertises de neurologie, de neuroradiologie et de neurochirurgie

